



Véritable joyau naturel d'importance régionale, le secteur de la baie de Carillon est reconnu comme un **territoire exceptionnel** par le Gouvernement du Canada, qui en a fait un *Refuge d'oiseaux migrants* en 1931, et par le Gouvernement du Québec, qui a créé la *Réserve écologique de la Presqu'île Robillard* en 2000. Au rythme des saisons, le paysage ainsi que la faune et la flore qui l'habitent sont changeants. Tantôt enneigés, inondés ou luxuriants, les marais et marécages cerclant la baie constituent des **habitats de choix** pour nombre d'espèces d'oiseaux et d'amphibiens. L'eau peu profonde de la baie est idéale pour la **reproduction et l'alimentation** de la sauvagine, du rat musqué et du grand brochet, pour n'en nommer que quelques-uns. Ce secteur permet des activités de qualité, entre autres la pêche, la navigation de plaisance et la chasse aux canards.

## PARTENAIRES ET ACTEURS DE L'EAU

- Développement ornithologique Argenteuil
- Éco-corridors laurentiens
- Conseil régional de l'environnement des Laurentides
- Producteurs agricoles et propriétaires d'écuries
- Riverains et usagers
- Club conseil Profit-Eau-Sol
- Club agro-environnemental d'Argenteuil
- UPA Outaouais-Laurentides
- MRC d'Argenteuil
- Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
- Municipalité de Saint-Placide
- COBAMIL
- MDDELCC division des aires protégées



## PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Une **dégradation de la qualité de l'eau** de même que la présence d'**espèces exotiques envahissantes** ont été observées grâce à notre *Programme de suivi de la qualité des cours d'eau* ainsi que par des riverains et villégiateurs. Ces problématiques **affectent la biodiversité** de la baie de Carillon et du territoire environnant et **compromettent certains usages**. C'est pour améliorer la qualité de l'eau et favoriser la conservation de la biodiversité qu'Abrinord élabore un *Plan d'action collectif pour la pérennité de la baie de Carillon*.

## OBJECTIFS DU PROJET

1

Élaborer un **portrait** de la zone d'influence de la Baie de Carillon

2

Poser un **diagnostic** des problématiques liées à l'eau

3

Cibler les **actions et enjeux** liés à la gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité

4

Faciliter le développement de **partenariats** entre les acteurs de l'eau

5

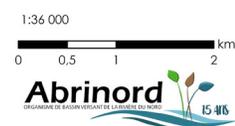
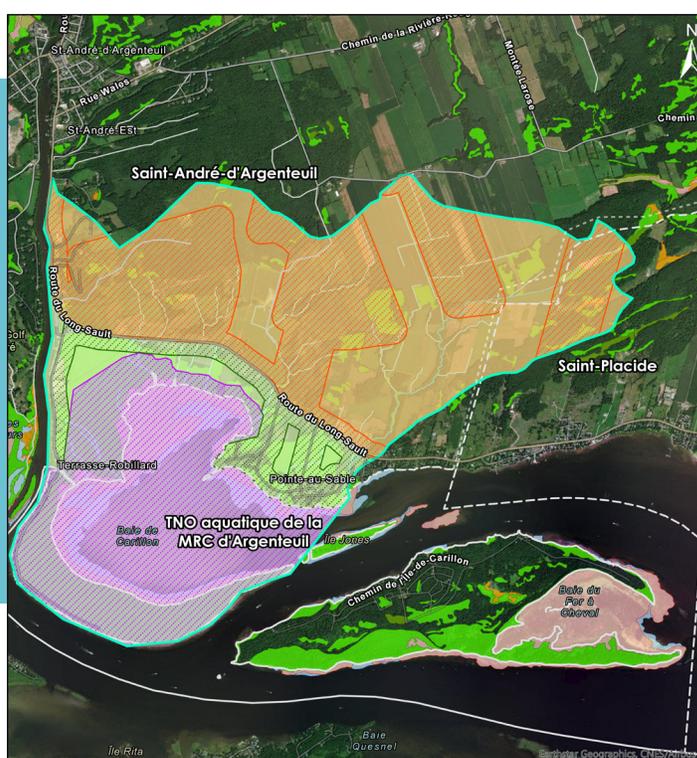
Encourager le **partage** de connaissances et d'expériences

# LA ZONE D'ÉTUDE

D'une superficie de 18 km<sup>2</sup>, le territoire d'étude est partagé entre deux municipalités :

- Saint-André-d'Argenteuil
- Saint-Placide

Il est composé principalement de la baie de Carillon, d'un complexe de milieux humides et de terres agricoles.



**Abrinord**  
ORGANISME DES BASSINS VERSANTS QUÉBÉCOIS

Projection : NAD 1983 Québec Lambert  
© Gouvernement du Québec, 2018  
Réalisation : Audrey Beaudoin-Arcand, juillet 2018

## Responsable du projet

Caroline Baillargeon

(450) 432-8490

cbaillargeon@abrinord.qc.ca

DURÉE DU PROJET: mai 2018- juin 2019

## PASSONS À L'ACTION!

Juin 2018

Septembre 2018

Décembre 2018

Avril 2019



### Acquisition de données

- Analyse de la qualité de l'eau
- Inventaire ornithologique
- Caractérisation des plantes aquatiques
- Analyse géomatique et modélisation du ruissellement

### Partage

Rencontres et sondages auprès des membres de la communauté, des acteurs clés et des experts pour favoriser le partage des besoins, connaissances et préoccupations.

### Portrait et diagnostic

Élaborés à partir des données acquises et des échanges avec la communauté.

### Plan d'action

Sélection d'actions prioritaires à réaliser pour préserver la baie de Carillon et en assurer la pérennité, issue d'une collaboration et d'une concertation entre les experts et la communauté.

## MERCI AUX PARTENAIRES FINANCIERS!

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution de la MRC d'Argenteuil et du Programme Interactions communaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.



## À PROPOS D'ABRINORD

Abrinord est l'un des 40 organismes de bassins versants mandaté par le gouvernement du Québec dans la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. L'organisme est responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Depuis 2003, Abrinord constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à promouvoir et suivre sa mise en œuvre. Le PDE est un outil qui permet de tenir compte des enjeux locaux et régionaux liés à l'eau et prévoit une série d'actions qui reflètent les réalités du territoire et des divers acteurs de l'eau.

Pour en savoir plus sur nos projets, consultez notre site internet au [www.abrinord.qc.ca](http://www.abrinord.qc.ca), ou contactez-nous au 450-432-8490.